

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 avril 2023

VIII. Approbation des subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)

VU l'article 12 de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants (ORE) 1102018-166 du 8 mars 2018 qui institue « une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article 1.841-5 du Code de l'éducation) ;

VU le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui fixe au minimum à 30 % les montants de la CVEC consacrés par chaque université au financement de projets portés par des associations étudiantes et aux actions sociales à destination des étudiants et au minimum à 15 % le financement de la médecine préventive (article D8411 I du Code de l'éducation) ;

VU la circulaire ministérielle 1102019-029 sur le suivi et la programmation de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui précise notamment les conditions dans lesquelles celle-ci assure le financement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;

VU l'avis de la CFVU du 17 avril 2023 ;

VU la proposition de la commission FSDIE du 6 avril 2023 ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

La commission FSDIE est chargée d'examiner les différents projets déposés par les responsables associatifs étudiants de l'établissement. Les auditions des différents porteurs de projets se sont tenues le 6 avril. Il est porté à votre connaissance pour approbation les projets mentionnés dans le tableau en annexe de la présente délibération.

Le Conseil d'administration approuve les subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) pour un montant de 46 200 € telles que présentées dans le tableau ci-après.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	atteint
Membres présents :	17
Membres représentés :	5
Total :	22

Décompte des votes :

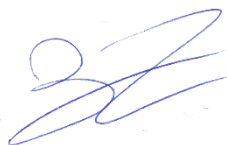
Abstentions :	-
Votants :	22
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 09/05/2023

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes de l'université d'Orléans

Année universitaire 2022/2023 - Commission FSDIE du jeudi 6 avril 2023

Associations étudiantes	Intitulé des projets	Subvention proposée par la commission
Association des étudiants Ivoiriens d'Orléans AESIO	Journée culturelle et sportive ivoirienne campus de La Source - 1er juillet 2023	1 800€
Association des étudiants Sénégalais d'Orléans AESSO	Journée culturelle sénégalaise Le Bouillon - 26 mai 2023	1 500€
Association du Master DMPL (UFR DEG)	Visite du Sénat en séance publique Paris - 15 juin 2023	700€
Association Sportive de l'Université d'Orléans ASUO	Saison sportive 2022-2023 - subvention complémentaire	10 000€
Bath'Art	Représentation au Bouillon - 16 mai 2023 Spectacle d'improvisation au Théâtre Gérard-Philipe	2 500€
BDE de l'IUT de Bourges	Semaine d'intégration des nouveaux étudiants - IUT de Bourges 4 au 7 septembre 2023	2 000€
BDE Eco Gestion (UFR DEG)	Journée au Parc Astérix - 22 avril 2023	1 500€
Brigade des STAPS (UFR ST)	Participation d'étudiants boursiers à un camp UCPA Sanary sur Mer - juin ou juillet 2023	1 500€
Corpo Droit avec Just'Ice (UFR DEG)	Visite du Parlement européen Bruxelles - 2 et 3 octobre 2023	3 000€
Just'Ice (UFR DEG)	Création d'un journal de vulgarisation juridique	700€
Orléoquence	Participation à un concours universitaire inter-régional d'éloquence Lorient - juin 2023	600€
	Sessions d'initiation à l'éloquence dans les différentes composantes du campus septembre et octobre 2023	400€
Radio Campus Orléans	Participation au financement de la saison radiophonique 2022-2023 (convention triennale de partenariat)	20 000€
Total	13 projets	46 200 €